

Collaborer pour gagner

par Philippe MORIN, ABISSA Informatique

▶ **Préambule**

Selon une étude du Gartner Group, près de 40% du temps de travail des employés d'une entreprise est consacré à la manipulation des documents : chercher, ranger, copier, diffuser, etc. Le coût engendré par l'ensemble de ces actions représente jusqu'à 6% de leur chiffre d'affaires.

La GED ou le portail collaboratif permet donc une amélioration de la productivité ainsi qu'une rationalisation des méthodes de travail. De ce fait, cet outil participe aux processus de travail collaboratif, de capitalisation et d'échanges informationnels au sein de l'entreprise.

Un projet de GED ou de portail collaboratif nécessite, avant le choix de la solution, de prendre en compte un certain nombre de critères. Il s'agit de comprendre les besoins spécifiques, de repenser l'architecture des systèmes d'informations, de modifier les méthodologies de travail et donc d'accompagner au mieux le client.

▶ **Points clés à prendre en compte**

1- Etude préalable

Cette étude réalisée au sein de l'entreprise doit permettre de préparer l'ensemble des employés à la nécessité du projet. Elle permet ensuite d'affecter clairement les rôles et responsabilités lors de la gestion de projet.

2- Analyse des besoins

Le choix d'une solution est dicté par les besoins exprimés ou fonctionnels, les aspects techniques à prendre en compte et le budget alloué.

3- Gestion de projet

En amont et pendant toute la durée du projet, une coordination accrue entre intervenants extérieurs et collaborateurs internes est la clé de voûte de la réussite d'un projet GED ou de portail collaboratif.

4- Accompagnement du personnel

La mise en production d'un tel outil entraîne systématiquement de profonds bouleversements tant sur le plan de l'organisation interne que sur les processus. Pour être efficace, la solution doit être acceptée par tous.